**Institut de maintenance et de sécurité industrielle (IMSI)**

**Examen de Synthèse du 1er semestre de français (En ligne)**

 **MCIL L1 Tronc commun Durée : 14H00 à 18H00 Sections :(HSI/ELM/GI)**

**Mme/Senouci Assia**

  **Texte**

Le 14 juillet dernier, la Commission européenne a proposé aux États-membres de l’Union européenne d’interdire en 2035 les ventes de véhicules neufs à essence ou diesel, au profit des véhicules 100 % électriques ou à hydrogène. Son plan s’inscrit, selon elle, dans une politique qui vise la neutralité carbone d’ici 2050. Ainsi, il s’agirait de passer de 8 % des ventes actuellement à 100 %, les véhicules hybrides - qui représentent 10 % des ventes - étant proscrits.

 Certes, ce n’est qu’un plan qui devra être approuvé par les 27 États-membres puis le Parlement européen. Mais il est représentatif d’une idéologie pseudo-écologique qu’on voit fleurir en matière d’éoliennes, de vélos électriques et autres, qui arrange à la fois les politiques qui se sentent sommés d’agir médiatiquement même contre toute logique et… les constructeurs automobiles qui saisissent une opportunité de se parer de vert. Par contre, pour les consommateurs et la planète, c’est une autre histoire. Récit et démonstration des hérésies d’une idéologie où l’État, le consommateur et surtout l’environnement sont perdants.

 Le tout-électrique ne diminuera le total des émissions de GES [gaz à effet de serre] que de moins de 1 % par an, avec un impact nul ou presque sur la santé. En France, les transports sont responsables du tiers des émissions de GES. Au sein des transports (route, aérien, maritime, rail), la route est responsable de 75 % des émissions. Il y a actuellement un million de ventes de voitures neuves 100 % électriques dans l'Union européenne (UE), ce qui représente 7,5 % du total des ventes. Il s’agirait donc de passer à 15 millions de véhicules électriques vendus annuellement en 2035. Remarquons d’emblée que l’interdiction des voitures neuves à moteur thermique ne changera pas grand-chose en termes d’émissions car les 300 millions déjà en circulation dans l’UE ne seraient pas concernés. En outre, le secteur sensible du fret, qui représente le quart des émissions de GES de la route, a été « sagement » évité par la Commission.

Ceci d’autant plus que le « zéro émission » des véhicules électriques avancé par la Commission et repris par les pseudo-écologistes est un mythe qui néglige, volontairement ou non, qu’il faut fabriquer les véhicules électriques, recharger leurs batteries avec de l’électricité, puis les recycler. Or, chacune de ces étapes consomme de l’énergie et produit des émissions !

Par Maxime de Blasi

# "La généralisation des voitures électriques est une aberration économique et écologique"

##  Tribune Publié le 18/09/2021 à 0:06

**Hérésie : Idée, théorie, pratique qui heurte les opinions communément admises.**

**Questions**

1-Quel est le thème développé par l’auteur ? **1pt**

2-Quel est le type de ce texte ?justifiez votre réponse avec trois caractéristiques. **2pts**

3-Relevez du texte les quatre mots appartenant au champ lexical de  « l’environnent ». **2pts**

4-Or, chacune de ces étapes consomme de l’énergie et produit des émissions !

Quel est le rapport logique exprimé dans cette phrase ? **1pt**

5-Pourquoi l’auteur a-t-il utilisé ces expressions qui relèvent du champ lexical de récit fictif : une autre histoire- Récit-un mythe ? **2pts**

6-Proposez un titre convenable au texte. **2pts**

7-Résumez le texte au quart de sa longueur**. 10pts**

**N B : \* le nom et le prénom et la section exigés (pas de pseudonyme) / pas de réponse photographiée/ pas de retard/ pas de réponses envoyées plusieurs fois.**

**\*Réponse écrite et envoyée directement sous forme d’E-mail ou par le fichier Word :**

**E-mail :** **a.senouci1977@gmail.com**